



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-096

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation
22 rue Robert Schuman, le 25 mars 2025**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 20 mars 2025 par Monsieur Ali KHADAR, pour VF Electro, 149 rue de Cassel, 59940 NEUF BERQUIN

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux de remplacement de support ENEDIS situés rue Robert Schuman à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise VF Electro, 149 rue de Cassel, 59940 NEUF BERQUIN, le mardi 25 mars 2025,

ARRÊTE

Article 1er : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés, situés au niveau du N°22 rue Robert Schuman à ISBERGUES, le mardi 25 mars 2025.

Article 2 : La chaussée sera rétrécie et il sera interdit de dépasser. La vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise VF Electro chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-096

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 21 MARS 2025

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 24 MARS 2025